

Division de l'organisation scolaire de la Drôme

Référence de l'arrêté : arr. n°CS-2026-2

ARRÊTÉ

portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de la Drôme pour l'année scolaire 2026/2027

La directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Drôme

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la répartition, des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat

VU le code de l'Education, notamment les articles D211-9 et R235-11,

VU le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à la gouvernance académique,

VU le décret 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques,

VU le décret 2025-723 du 30 juillet 2025 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret 2025-726 du 30 juillet 2025 renforçant les pouvoirs du préfet à l'égard des autorités académiques,

VU le retrait de 18 postes d'enseignants du 1^{er} degré au département de la Drôme au titre de l'année scolaire 2026-2027,

VU le Comité Social d'Administration consulté le 16 juin 2026,

VU le Conseil Départemental de l'Education Nationale consulté le 2 juillet 2026,

VU l'avis favorable de la Préfète en date du 08 juillet 2026.

ARRETE :

TITRE 1 : IMPLANTATION D'EMPLOIS

ARTICLE 1 Les emplois suivants sont attribués à compter du 1^{er} septembre 2026 :

Emploi en école maternelle

0261248R CHATILLON ST JEAN / ETIENNE JEAN LAPASSAT 1 poste

Emplois en école élémentaire

0260543Z ANDANCETTE / 1 poste

0261201P BEAUMONT LES VALENCE / MENDES FRANCE 1 poste

Décharges de direction

Décharges de direction liées à implantations d'emploi

0261201P BEAUMONT LES VALENCE / MENDES FRANCE 0,50 poste

0261248R CHATILLON ST JEAN / ETIENNE JEAN LAPASSAT 0,25 poste

Décharges de direction liées à fusion d'écoles

0260639D SAINT UZE / EMMANUEL VICTOURON 0,17 poste

0260989J VALENCE / LOUISE MICHEL 0,08 poste

**ARTICLE 2 Ouvertures de postes classe à titre provisoire pour un an
Soit jusqu'au 31/08/2027**

Emplois en école élémentaire

0261255Y DIE / CHABESTAN 1 poste

Emplois en école primaire

0260119N BOULC / 1 poste

0261191D MONTELIMAR / LES ALLEES QPV/CLA 1 poste

0260400U ST GERVAIS SUR ROUBION / RPI 1 poste

0261538F VALHERBASSE / DES COLLINES RPI 1 poste

ARTICLE 3 Décharge de direction à titre exceptionnel à titre provisoire pour un an, soit jusqu'au 31/08/2027

Emploi en école maternelle

0260980Z AOUSTE SUR SYE / JULES FERRY 0,25 poste

Reconduction de moyens exceptionnels - Contrat Local d'Accompagnement et Quartier Politique de la Ville

Mesures provisoires - Date de fin : 31/08/2027

CIRCONSCRIPTION		
MONTELIMAR		
0261222M	MONTELIMAR E.E.PU JOLIOT CURIE	0,17
0260939E	MONTELIMAR E.E.PU LES GREZES	0,25
NYONS		
0261164Z	DONZERE E.E.PU ANDRE JULLIEN	0,50
SAINT-VALLIER		
0260443R	ST VALLIER E.P.PU GISELE HALIMI	0,42
VALENCE RHONE		
0260660B	VALENCE E.M.PU FERDINAND BUISSON	0,17

ARTICLE 4 Emplois pour l'adaptation scolaire et la scolarisation d'élèves en situation de handicap
Lieux d'implantation des supports de coordonnateur Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

Coordonnateur Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

Postes créés au 01/09/2026 (arrêté de carte scolaire du 07/04/2026)

0261489C Circonscription de Crest Vallée de la Drôme (2 postes)

0260012X Collège Daniel Faucher à Lorient-sur-Drôme

0260021G Collège Jean Macé à Portes-lès-Valence

0260054T Circonscription de Montélimar (3 postes)

0260005P Collège Olivier de Serres à Cléon d'Andran

0260789S Collège Gustave Monod à Montélimar

0260045H Collège Marguerite Duras à Montélimar

0261280A Circonscription de Saint-Vallier (2 postes)

0260030S Collège Denis Brunet à Saint-Sorlin-en-Valloire

0260029R Collège Fernand Berthon à Saint-Rambert d'Albon

Coordonnateur Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

Transfert d'un des deux postes créés au 01/09/2025 (arrêté de carte scolaire du 14/03/2025)

0261489C Circonscription de Crest

Le support rattaché administrativement au collège François Jean Armorin à Crest 0261092W est transféré au 01/09/2026 à l'EPEU Chabestan à Die 0261255Y.

TITRE 2 : RETRAITS D'EMPLOIS

ARTICLE 5 Les emplois suivants sont retirés à compter du 1^{er} septembre 2026 :

Emplois en école maternelle

0261192E	ALIXAN / ALBERT MERLE		1	poste
0260628S	ROMANS SUR ISERE / JULES NADI	REP	1	poste
0260629T	ROMANS SUR ISERE / LA MARTINETTE		1	poste

Emplois en école primaire

0261016N	BOURG DE PEAGE / MARCEL PAGNOL		1	poste
----------	--------------------------------	--	---	-------

TITRE 3 : POUR INFORMATION

**ARTICLE 6 Maintien de décharge de direction à titre exceptionnel
à titre provisoire pour un an, soit jusqu'au 31/08/2027**

0260967K	ROMANS SUR ISERE / SIMONE VEIL		0,25	poste
----------	--------------------------------	--	------	-------

ARTICLE 7 Fusion d'écoles

Circonscription de Saint-Vallier

L'école maternelle 0260639D et l'école élémentaire Emmanuel Victouron 0260972R de St-Uze fusionnent. L'école primaire Emmanuel Victouron 0260639D est créée. Les supports d'enseignant de l'école élémentaire 0260972R sont transférés à l'école 0260639D.

Circonscription de Valence Rhône

L'école maternelle Louise Michel 0260656X et l'école élémentaire Louise Michel 0260989J fusionnent. L'école primaire Louise Michel 0260989J est créée. Les supports d'enseignant de l'école maternelle sont transférés à l'école

ARTICLE 8 Changement de dénomination d'école

SITUATION RENTREE SCOLAIRE 2025/2026		SITUATION RENTREE SCOLAIRE 2026/2027	
ALBON - E.E.PU ST MARTIN DES ROSIERS 0260531L	Circo Saint-Vallier	ALBON - E.E.PU PIERRE VALLIER 0260531L	Circo Saint-Vallier

ARTICLE 9 Changement de dénomination de circonscription

SITUATION RENTREE SCOLAIRE 2025/2026	SITUATION RENTREE SCOLAIRE 2026/2027
ASH 0260051P	ECOLE INCLUSIVE 0260051P

ARTICLE 10 Un extrait conforme de cet arrêté sera adressé à chaque maire concerné.

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme est responsable de l'exécution du présent arrêté.

*Signé le 08 juillet 2026 par Mme Nathalie KUEHN,
Directrice académique des services de l'éducation nationale de la Drôme
Pour le Recteur et par délégation
Conforme à l'original, disponible sur demande*